

MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »

MENTION « TRADUCTION ET INTERPRÉTATION »

Parcours « Métiers de la Rédaction et de la Traduction »



LIVRET 2020-2021 DU MASTER MRT



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| - S'inscrire et étudier en Master MRT | 2 |
| - Calendrier | 3 |
| - Centres de Recherche | 5 |
| - Régime général des examens 2020-2021 | 6 |
| - Métiers de la Rédaction et de la Traduction | 8 |
| • Quels objectifs ? | 8 |
| • Pour qui ? | 8 |
| • Et après ? | 9 |
| • Pour quelles compétences ? | 10 |
| - Équipe pédagogique | 11 |
| - Organisation des études et modalités du contrôle continu | 13 |
| - Master 1 Métiers de la Rédaction et de la Traduction | 16 |
| - Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction | 20 |
| - Descriptifs des enseignements | 23 |
| - Étudier à l'étranger | 34 |
| - Stages de Master 1 et de Master 2 | 36 |
| - Ouverture internationale | 40 |
| - Relations de l'étudiant·e avec l'extérieur | 42 |
| - Services numériques pour les étudiant·es | 44 |
| - Service des Publications | 45 |
| - Qui fait quoi ? | 46 |

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER MRT
MENTION « TRADUCTION ET INTERPRETATION »
PARCOURS « METIERS DE LA REDACTION ET DE LA TRADUCTION »

Responsables de la mention et du parcours : Stavroula Kefallonitis et Franck Martin

Stavroula Kefallonitis : stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr

Franck Martin : franck.martin@univ-st-etienne.fr

I. Conditions générales d'admission

1/ En 1^{re} année de Master MRT

L'admission en Master 1 MRT est soumise à un dépôt de candidature pour tous les étudiants et toutes les étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant-es de l'UJM Saint-Étienne), quels que soient les diplômes précédemment obtenus.

Pour faire acte de candidature, les étudiant-es doivent déposer une demande d'admission sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril. Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

2/ En 2^e année de Master MRT

L'admission en Master 2 MRT est :

- de droit pour les étudiant-es issu-es du Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, sous réserve d'avoir validé le Master 1 MRT de l'UJM Saint-Étienne, et de conserver la même combinaison linguistique (langue de spécialité / langue de renforcement),

- soumise à un dépôt de candidature pour tous les autres étudiants et toutes les autres étudiantes, quel que soit le parcours précédent, quelle que soit l'université d'origine (y compris les étudiant-es de l'UJM Saint-Étienne issu-es d'une autre formation que le Master 1 MRT), quels que soient les diplômes précédemment obtenus. Pour faire acte de candidature, ces étudiant-es doivent déposer un dossier de candidature sur eCandidat (voir site web de l'UFR ALL). Le calendrier à respecter, les consignes à suivre, ainsi que les pièces à fournir seront indiqués sur le site à partir du mois d'avril.

NB. : Les étudiant-es ayant validé un Master 1 LLCER Anglais, ou un Master 1 LLCER Espagnol, ou un Master 1 Lettres, de l'UJM Saint-Étienne avec l'option MRT (dite « option Traduction »), devront également déposer un dossier de candidature sur eCandidat (une attention particulière sera portée aux résultats obtenus à l'UE option MRT, dite « option Traduction »).

CALENDRIER

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant-e-s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus** sur le site internet de l'université.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Le calendrier de la faculté ALL reproduit dans ce livret (2^{ème} de couverture) peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL : <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Début des cours : le lundi 07 septembre 2020 (conformément à l'emploi du temps)

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

1er semestre : du lundi 7 septembre 2020 au samedi 5 décembre 2020 (12 semaines).

2nd semestre : du lundi 18 janvier 2021 au vendredi 17 avril 2021 (12 semaines).

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du dimanche 25 octobre au dimanche 1er novembre 2020.

Noël : du dimanche 20 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021.

Hiver : du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021.

Printemps : du dimanche 18 avril au dimanche 25 avril 2021.

Ascension : du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2021.

STAGES : À PARTIR DE...

- Master 1 Métiers de la Rédaction et de la Traduction : les stages peuvent débuter à partir du lundi 8 mars 2021.
- Master 2 Métiers de la Rédaction et de la Traduction : les stages peuvent débuter à partir du lundi 4 janvier 2021 pour les étudiant-es en régime continu et à partir du jeudi 14 janvier 2021 pour les étudiant-es en régime bloqué.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations placés au rez-de-chaussée du bâtiment H.

Scolarité ALL : Florence Mela florence.mela@univ-st-etienne.fr ☎ 04 77 42 13 21

Secrétariat Enseignant-es : Sylvie Ferret sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr ☎ 04 77 42 13 13

CENTRES DE RECHERCHE

Les enseignants-chercheurs et les enseignantes-chercheuses de l'UFR ALL sont rattachés à des laboratoires dont la variété témoigne de la richesse de leurs domaines de recherche (de nombreux ouvrages figurant dans le catalogue de la Bibliothèque Universitaire font partie des fonds de ces différents laboratoires dont les locaux se trouvent dans le bâtiment M).

Les étudiant·es de 2^e année de Master Recherche sont rattachés de droit à l'un des centres de recherche de l'UFR ALL correspondant à leur domaine de recherche. Il leur faudra participer aux activités de l'une ou l'autre de ses « composantes », « séminaires » ou « axes de recherches », cette participation donnant lieu à validation de manière à être prise en compte dans la carte de formation.

Les étudiant·es du Master Métiers de la Rédaction et de la Traduction sont vivement encouragés à s'intéresser aux diverses activités organisées chaque année par chacun de ces centres.

| CENTRE ET COMPOSANTES/SEMINAIRES | DIRECTEURS, RESPONSABLES OU COORDONNATEURS |
|---|--|
| CELEC , Centre d'Études sur les Littératures Étrangères et Comparées, Équipe d'Accueil labellisée par le Ministère (EA 3069). Composantes : | Emmanuel Marigno (emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr) |
| –Sociolinguistique et Français langue étrangère | |
| –Littératures française, francophone et comparée | Yves Clavaron (yves.clavaron@univ-st-etienne.fr) |
| –Études italiennes | |
| –Études germanistes | |
| –Études ibériques et ibéro-américaines | |
| –Culture des pays anglophones | Elisabeth Bouzonviller (elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr) |
| CIREC , Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherche sur l'Expression Contemporaine (EA 3068) | Danièle Méaux (daniele.meaux@univ-st-etienne.fr) |
| – Axe « L'œuvre multiple » | Danièle Méaux <daniele.meaux@univ-st-etienne.fr> Jean-François Puff <jean.francois.puff@univ-st-etienne.fr> |
| – Axe « E-formes, Arts et pratiques du numérique » | Laurent Pottier <laurent.pottier@univ-st-etienne.fr> Vincent Ciciliato <vincent.ciciliato@univ-st-etienne.fr> |
| – Axe « Mémoires urbaines » | Anne Damon-Guillot <anne.damon@univ-st-etienne.fr> |
| HISOMA (Histoire et Sources des Mondes Antiques), UMR 5189 <i>Axes de recherche</i> : Antiquité tardive et chrétienne. Éditions de textes patristiques latins. | Aline Canellis (aline.canellis@univ-st-etienne.fr) |
| IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités, UMR 5317) . Les domaines de recherche de l'IHRIM se structurent en cinq axes : Éditions critiques et histoire du livre ; Histoire et imagination des sciences et des techniques ; Les normes, les canons et leurs critiques ; Histoire des doctrines philosophiques, politiques et sociales ; Arts : discours, formes et pratiques. L'équipe de Saint-Étienne travaille sur la période XVI ^e -XIX ^e siècle et s'inscrit plus particulièrement dans les axes 1, 3 et 5. | Christelle Bahier-Porte (christelle.porte@univ-st-etienne.fr) |

REGIME GENERAL DES ETUDES UJM ET SPECIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur le site internet de la composante :
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Le règlement général des études de l'UJM récapitule, en un document unique, les dispositions communes aux différentes Facultés et Instituts en matière d'organisation des formations, d'organisation et de validation des examens et de délivrance des diplômes.

Il s'applique à l'ensemble des formations de l'Université Jean Monnet conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE et MASTER.

Les dispositions particulières à la faculté sont consignées dans le règlement des études spécifique ci-dessous.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT LIBRES

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4. PRINCIPES GENERAUX DU RATTRAPAGE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1ère session, soit celle du rattrapage.

6.5 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e. qui a trois absences injustifiées à un cours ne pourra pas se présenter à l'examen correspondant de 1ère session (épreuve de contrôle continu et/ou épreuve terminale). Il sera ainsi déclaré « absent » au cours concerné. La mention « absent » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

14. DISPOSITIONS PARTICULIERES

14.1. LICENCE

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Règles spécifiques d'obtention de la licence

Licence mention LEA :

Pour valider la L3 de la licence de LEA, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 5
- au moins 9/20 à l'UE1 et à l'UE2 du semestre 6.

Licence mention LLCER parcours Espagnol :

Pour valider la L3 de la licence LLCER Espagnol, l'étudiant.e doit obtenir au moins 10/20 sur l'année et :

- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 5
- au moins 8/20 à l'UE1 du semestre 6.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3, UE4 et UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE3 et UE5 du semestre 1.

Licences mention Lettres et mention Humanités

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE5 et UE6 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE6 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE5 du semestre du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE5 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE3 et à l'UE4 du semestre du semestre 1.

QUELS OBJECTIFS ?

Le **parcours Métiers de la Rédaction et de la Traduction** (MRT) de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) s'inscrit dans la **mention Traduction & Interprétation** qui se déploie au sein de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) de l'Université de Lyon (UdL). La particularité majeure de notre formation stéphanoise MRT est **sa bivalence**, avec l'association d'enseignements et d'activités pratiques rédactionnels à un parcours à forte composante linguistique.

Délivrée conjointement par des professionnel·les de la rédaction et de la traduction, par des enseignant·es et par des enseignant·es chercheurs/euses, le parcours vise l'acquisition d'**une formation transversale**, à la fois rédactionnelle et linguistique, dont la maîtrise est déterminante pour les métiers de l'expression, de la transmission et de la communication plurilingue, écrites et orales, et pour les métiers de la traduction dans toute leur diversité.

Les objectifs principaux d'un·e étudiant·e s'orientant vers notre Master MRT doivent donc être triples :

- **rédactionnels** : acquérir des techniques d'écriture, de portée générale et dans les domaines spécialisés de l'administration et du journalisme (presse *print* et web), maîtriser des méthodes rhétoriques et de stratégie de communication, ainsi que des outils d'analyse de discours (notamment médiatique) et de sémiologie (textes et images) ;
- **linguistiques** : perfectionner sa maîtrise de deux langues étrangères par l'exploration dynamique d'une grande variété d'exercices de traduction à l'écrit et à l'oral, y compris en langue spécialisée (au sujet de l'offre de langues du Master MRT : voir *infra*, la rubrique « Conditions d'admission ») ;
- **professionnels** : (re)visiter les repères d'une culture générale des métiers de la rédaction et de la traduction, ainsi que de l'interculturalité, et maîtriser les outils de la veille numérique ou du management de réseaux sociaux dans ces domaines ; perfectionner sa pratique des outils et des langages numériques qui serviront aux activités de la rédaction (PAO, codage) et de la traduction (TAO) ; acquérir des compétences administratives et entrepreneuriales essentielles : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

Cette orientation professionnalisante très marquée est renforcée par la présence de **deux stages de longue durée** dans le cursus : 2 mois minimum en S2 et 5 mois minimum en S4.

POUR QUI ?

Conditions d'admission

L'étudiant·e qui s'oriente vers le parcours MRT doit avoir à son actif :

- une très bonne maîtrise du **français**,
- **deux langues étrangères** : une langue de spécialité et une langue de renforcement.

Les langues de spécialité dans le cadre du Master MRT sont l'anglais ou l'espagnol, et le choix de la langue de renforcement se fait selon les modalités suivantes :

- si **l'anglais** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'espagnol**, ou **l'italien**, ou le **portugais** ;
- si **l'espagnol** est la langue de spécialité, alors la langue de renforcement est **l'allemand**, ou **l'anglais**, ou **l'italien**, ou le **portugais**.

Dans tous les cas, les étudiant·es devront déposer un dossier d'admission (voir *supra*, page 2, « Conditions générales d'admission »).

ET APRÈS ?

Débouchés

Les débouchés professionnels peuvent trouver leur place dans des cadres très variés : *freelance*, entreprise, agence, cabinet de conseil, administration, institution publique, collectivité territoriale, réseau associatif, réseau culturel et diplomatique français à l'étranger, ONG, organisation internationale, etc. Dans un horizon très large de débouchés possibles, les principales perspectives professionnelles sont :

- dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant·e ou en tant qu'employé·e) ;
- dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ;
- dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché·e de presse, chargé·e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, *social media manager* ;
- dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent·e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs).

POUR QUELLES COMPÉTENCES ?

Le parcours de Master Métiers de la Rédaction et de la Traduction (MRT) de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) permet d'acquérir des compétences ancrées dans la bivalence rédactionnelle et linguistique, ainsi que dans le pragmatisme professionnel :

- **des compétences rédactionnelles et éditoriales :**
 - prendre des notes de manière immédiatement organisée en fonction des objectifs de rédaction et/ou de traduction,
 - savoir rédiger différents types de rapports (compte-rendu intégral, procès-verbal, compte-rendu analytique, relevé de conclusions, note de synthèse...), maîtriser les principes de la lettre administrative,
 - connaître les cadres de la rédaction et de la présentation d'un texte journalistique (*print* et *web*),
 - savoir utiliser les techniques de langage au service d'une stratégie de communication, maîtriser les outils rhétoriques classiques et modernes,
 - savoir identifier le contexte rédactionnel et les caractéristiques stylistiques d'un texte, savoir adapter la densité, le rythme et la présentation d'un texte à son/sa destinataire,
 - savoir lire et élaborer une charte graphique ;

- **des compétences linguistiques et interculturelles :**
 - traduire différents supports (langue générale / langue de spécialité), à l'écrit et à l'oral,
 - (re)connaître et savoir utiliser à bon escient les spécificités linguistiques et les idiotismes de ses langues de travail,
 - prendre en compte la variété des pratiques discursives, narratives et éditoriales,
 - (re)connaître et appliquer les règles typographiques de ses langues de travail,
 - être réceptif/ve aux variations linguistiques et attentif/ve à l'évolution des langues,
 - savoir identifier les fonctions des variations langagières, produire un registre approprié au contexte rédactionnel et/ou traductionnel ;

- **des compétences professionnelles et numériques :**
 - évaluer les attentes d'une mission de rédaction et/ou de traduction, concevoir un type de rédaction et/ou de traduction approprié aux enjeux de la mission,
 - savoir définir les étapes et stratégies de traduction et/ou de rédaction d'un document,
 - anticiper et désamorcer les problèmes de traduction et/ou de rédaction,
 - savoir rassembler, critiquer et sélectionner des sources sur un sujet,
 - maîtriser les principaux logiciels utiles aux métiers de la rédaction et de la traduction : traitements de texte, codage, PAO, TAO, bases de données, outils de veille et de recherche documentaire sur Internet, réseaux sociaux (utilisation professionnelle individuelle ou collective, *community management*),
 - maîtriser les principaux aspects pratiques des métiers de la rédaction et de la traduction : gestion, comptabilité, marketing, management, droit du travail, droit de l'entreprise.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les informations ci-dessous ont été collectées au printemps. Une mise à jour sera communiquée en début d'année universitaire.

| | |
|-------------------------|---|
| Rafaèle AUDOUBERT | rafaele.audoubert@univ-st-etienne.fr |
| Vito AVARELLO | vito.avarello@univ-st-etienne.fr |
| Benedetta BARTOLINI | benedetta.barolini9@gmail.com |
| Julia BEURQ | juliabeurq@gmail.com |
| Élisabeth BOUZONVILLER | elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr |
| Sandrine CARTIER | antirix@icloud.com |
| Florent CHATAGNON | chatagnon.florent@gmail.com |
| Coraline COURTAY | ccourtay.jeanmonnet@gmail.com |
| Serge CUILLERON | scuilleron@gmail.com |
| Carmen DEL VECCHIO | maria.del.carmen.del.vecchio@univ-st-etienne.fr |
| Gilles DEL VECCHIO | gilles.del.vecchio@univ-st-etienne.fr |
| Rémi DIGONNET | remi.digonnet@univ-st-etienne.fr |
| Laurent DUCHEZ | laurent.duchez@univ-st-etienne.fr |
| Nicolas FOUILLANT | nicolas.fouillant.consulting@gmail.com |
| Philippe GALLONET | philippe.gallonet@univ-st-etienne.fr |
| Stéphane GOUGELMANN | stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr |
| Yvonne INVERNIZZI | yvonne.invernizzi@sigvaris.com |
| Morgane KAPPÈS-LE MOING | morgane.kappes@univ-st-etienne.fr |
| Stavroula KEFALLONITIS | stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr |
| Farida KHODRI | farida.khodri@univ-st-etienne.fr |
| Aude LAFERRIÈRE | aude.laferriere@univ-st-etienne.fr |
| Stefano LAZZARIN | stefano.lazzarin@univ-st-etienne.fr |
| Anne-Sophie LETESSIER | anne.sophie.letessier@univ-st-etienne.fr |
| Évelyne LLOZE | evelyne.lloze@univ-st-etienne.fr |

| | |
|----------------------------|--|
| Jordan LOADER | jordanloader@gmail.com |
| Emmanuel MARIGNO | emmanuel.marigno@univ-st-etienne.fr |
| Franck MARTIN | franck.martin@univ-st-etienne.fr |
| Irene MCCLURE | savtrad@orange.fr |
| Arnaud MOUSSART | arnaud.moussart@univ-st-etienne.fr |
| Pascaline NICOU | pascaline.nicou@univ-st-etienne.fr |
| Élise RAJCHENBACH | elise.rajchenbach@univ-st-etienne.fr |
| Floriane REVIRON-PIÉGAY | floriane.reviron.piegay@univ-st-etienne.fr |
| Emmanuelle RIMBOT | emmanuelle.rimbot@univ-st-etienne.fr |
| Raphaël ROCHÉ | raf.roche@gmail.com |
| Clémence ROINAT | clemence.roinat@gmail.com |
| Elisa SÁNCHEZ DE LA FUENTE | elisa_delafuente@hotmail.com |
| Anne-Pauline SANTER | anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr |
| Martin SAUMET | saumet.martin@gmail.com |
| Zoé SCHWEITZER | zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr |
| Emmanuelle SOUVIGNET | emmanuelle.souvignet@univ-st-etienne.fr |
| Joëlle TOUATI | touati.joelle@wanadoo.fr |
| Marielle TOULZE | marielle.toulze@univ-st-etienne.fr |
| Leland TRACY | leland.tracy@univ-st-etienne.fr |
| Santiago VALLÉS | santiago.valles@ac-lyon.fr |
| Marion VALOIS | valoismarion@gmail.com |
| Manoël VERDIÉL | manoel.verdiel@univ-st-etienne.fr |
| Valeria VILLA-PEREZ | valeria.villa@univ-st-etienne.fr |

ORGANISATION DES ÉTUDES

1. CALENDRIER DES COURS ET PERIODES DE STAGES :

a. en Master 1 MRT :

- les cours du semestre 1 sont répartis sur 12 semaines ;
- les cours du semestre 2 sont répartis sur 6 semaines uniquement : les cours seront donc terminés samedi 6 mars 2021 et les étudiant·es pourront commencer leur stage (2 mois minimum) dès le lundi 8 mars 2021 ;

b. en Master 2 MRT :

- les cours du semestre 3 seront répartis sur 12 semaines,
- il n'y a pas de cours durant le semestre 4 et les étudiant·es pourront commencer leur stage (5 mois minimum) immédiatement après la première session d'examens, c'est-à-dire : dès le lundi 4 janvier 2021 pour les étudiant·es en régime continu et dès le jeudi 14 janvier 2021 pour les étudiant·es en régime bloqué.

2. CHOIX DES LANGUES :

Le choix des langues s'effectue obligatoirement **au moment du dépôt de candidature des étudiant·es** sur eCandidat, en prenant en compte les éléments suivants :

a. langue de spécialité (anglais ou espagnol) :

- pour les étudiant·es ayant obtenu une Licence LEA Anglais-Espagnol, la langue de spécialité est laissée au choix de l'étudiant·e (anglais ou espagnol) ;
- pour les étudiant·es ayant obtenu une Licence LEA composée de l'anglais et d'une autre langue que l'espagnol, la langue de spécialité sera l'anglais ;
- pour les étudiant·es ayant obtenu une Licence LLCER Anglais, la langue de spécialité sera la langue de leur spécialité (anglais) ;
- pour les étudiant·es ayant obtenu une Licence LLCER Espagnol, la langue de spécialité sera la langue de leur spécialité (espagnol) ;
- pour les étudiant·es ayant obtenu une Licence Lettres, la langue de spécialité sera la langue étudiée en LV1 au sein du parcours Lettres (anglais ou espagnol) ;
- pour les étudiant·es issu·es d'un autre parcours, le choix sera nécessairement fondé sur cet autre parcours et, comme dans tous les autres cas, il aura été enregistré au moment du dépôt des candidatures sur eCandidat.

b. langue de renforcement :

- pour les étudiant·es ayant obtenu une Licence LEA Anglais-Espagnol, la langue de renforcement sera la langue A ou B de la combinaison du parcours LEA Anglais-Espagnol qui n'a pas été choisie en langue de spécialité, ce qui signifie que, si l'étudiant·e opte pour une langue de spécialité anglais, la langue de renforcement devra être l'espagnol et,

inversement, s'il/elle opte pour une langue de spécialité espagnol, la langue de renforcement sera l'anglais (et non une langue C étudiée en LEA) ;

- pour les étudiant-es ayant obtenu une Licence LEA composée de l'anglais et d'une autre langue que l'espagnol, la langue de renforcement sera la langue B de leur parcours LEA (cette langue devant être l'une des langues proposées comme langues de renforcement : allemand, espagnol, italien ou portugais) ;
- pour les étudiant-es ayant obtenu une Licence LLCER Anglais ou une Licence LLCER Espagnol, la langue de renforcement sera la langue étudiée en LV2 durant leur parcours de Licence LLCER (cette langue devant être l'une des langues proposées comme langues de renforcement : anglais, allemand, espagnol, italien ou portugais) ;
- pour les étudiant-es ayant obtenu une Licence de Lettres, la langue de renforcement sera la langue étudiée en LV2 durant leur parcours de Lettres (cette langue devant être l'une des langues proposées comme langues de renforcement : anglais, allemand, espagnol, italien ou portugais) ;
- pour les étudiant-es issus-es d'un autre parcours, le choix sera nécessairement fondé sur cet autre parcours et, comme dans tous les autres cas, il aura été enregistré au moment du dépôt des candidatures sur eCandidat).

Enfin, il va de soi que tous/tes les étudiant-es devront opter pour une seule et même langue de spécialité pour toutes les matières de la même UE, qu'ils/elles devront opter pour une seule et même langue de renforcement pour toutes les matières relevant de cette même UE, et que leur combinaison de langues de Master 2 MRT sera même qu'en Master 1 MRT.

3. En Master 1, quelques cours font l'objet d'une mutualisation, soit avec le Master 1 LLCER Anglais ou le Master 1 LLCER Espagnol, soit avec le Master 1 LEA RCI. Ils sont indiqués en italique dans les tableaux des pages suivantes (« Organisation des semestres »).

En Master 2, en dehors de l'enseignement de langue de renforcement et du PPP, aucun cours n'est mutualisé.

4. On appelle l'attention des étudiant-es sur la nécessité de bien lire l'emploi du temps, et de ne pas confondre les cours de différentes UE en fonction de la combinaison retenue – langue de spécialité/langue de renforcement –, notamment lorsque les intitulés de cours sont identiques.

MODALITÉS DU CONTRÔLE CONTINU MASTER MRT

1. « Contrôle continu » signifie que l'évaluation sera organisée, non pas par l'administration durant la période d'examens terminaux, mais par chaque enseignant·e à l'intérieur de son cours durant le semestre.
2. Pour tout enseignement, au moins deux évaluations seront effectuées selon les modalités indiquées par l'enseignant·e en début de semestre, sauf impératifs particuliers indiqués dans la maquette (par exemple en S2 en raison des 6 semaines de cours seulement).
3. Les enseignant·es ne donnent pas d'autre sujet, quelles que soient les circonstances, même pour une absence dûment justifiée.
4. Tout·e étudiant·e devra assister à au moins deux épreuves pour chaque enseignement de contrôle continu (sauf cas particulier indiqué dans la maquette). Dans le cas contraire, l'étudiant·e passera la matière en session de rattrapage.
5. Les ECTS n'entrent pas en compte dans le calcul des notes. Seuls les coefficients interviennent à ce niveau.
6. Les semestres de Master 1 ne se compensent pas entre eux. De même, les semestres de Master 2 ne se compensent pas entre eux.

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

LES COURS SE DEROULERONT SUR 12 SEMAINES.

Les cours indiqués en italique dans les tableaux qui suivent sont des cours mutualisés, soit avec le Master 1 LLCER Anglais ou le Master 1 LLCER Espagnol, soit avec le Master 1 LEA RCI.

| UE1 Langue de spécialité Anglais ou Espagnol | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects 12 | Coef. 3 |
|--|----|----|----|---|--|--|------------|------------|
| <i>Interculturalité et contexte socio-économique (MRT+RCI)</i> | 24 | | | <i>anglais</i> : épreuves écrites <i>espagnol</i> : 1 épreuve écrite + 1 oral | 1 épreuve écrite de 2h | 1 épreuve écrite de 2h | 2 | 1 |
| Thème - Version (MRT+LLCER) | | 36 | | <i>anglais</i> : 1 écrit 2h <i>espagnol</i> : deux partiels en contrôle continu de 1h30 <i>anglais</i> : 1 écrit de 2h <i>espagnol</i> : deux partiels en contrôle continu de 1h30 | <i>anglais</i> : 1 écrit 2h <i>espagnol</i> : un examen écrit d'1h30 <i>anglais</i> : 1 écrit de 2h <i>espagnol</i> : un examen écrit de 1h30 | <i>anglais</i> : 1 écrit de 2h <i>espagnol</i> : 1 écrit d'1h30 <i>anglais</i> : 1 écrit de 2h <i>espagnol</i> : 1 écrit d'1h30 | 4 | 2 |
| Traduction écrite spécialisée | | 12 | | travaux écrits | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 2 |
| Traduction orale | | 12 | | épreuves orales | 1 oral | 1 oral | 2 | 2 |
| <i>Expression orale* (MRT+RCI)</i> | | 12 | | <i>oraux</i> | 1 oral | 1 oral | 2 | 1 |

* Si 5 étudiant·es ou moins : suivront le cours d'expression orale du S5 avec adaptation du cours et de l'évaluation.

| UE2 Renforcement linguistique Allemand/Anglais /Espagnol/Italien /Portugais | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects 6 | Coef. 2 |
|---|----|----|----|--|------------------------|------------------------|-----------|------------|
| <i>Interculturalité et contexte socio-économique (MRT+RCI)</i> | 24 | | | <i>allemand</i> : 1 épreuve écrite + 1 oral <i>anglais</i> : épreuves écrites <i>espagnol</i> : 1 épreuve écrite + 1 oral <i>italien</i> : épreuves écrites et orales <i>portugais</i> : 1 épreuve écrite + 1 oral | 1 épreuve écrite de 2h | 1 épreuve écrite de 2h | 4 | 1 |
| <i>Expression orale* (MRT+RCI)</i> | | 12 | | <i>oraux</i> | 1 oral | 1 oral | 2 | 1 |

* Si 5 étudiant·es ou moins : suivront le cours d'expression orale du S5 avec adaptation du cours et de l'évaluation.

| UE3 Organisation de l'entreprise et Gestion/Comptabilité | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects | Coef. |
|---|-----------|-----------|-----------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------|--------------|
| | | | | | | | 4 | 1 |
| <i>Organisation de l'entreprise (MRT+RCI)</i> | 12 | | | 1 épreuve écrite d'1h | 1 épreuve écrite d'1h | 1 épreuve écrite d'1h | 2 | 1 |
| <i>Gestion/Comptabilité (MRT+RCI)</i> | 12 | | | 1 épreuve écrite | 1 épreuve écrite de 2h | 1 épreuve écrite de 2h | 2 | 1 |

| UE4 Outils et techniques | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects | Coef. |
|--|-----------|-----------|-----------|---|-----------------------------|-----------------------------|-------------|--------------|
| | | | | | | | 6 | 2 |
| Outils et techniques de la traduction | | 18 | | 1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique | 1 épreuve pratique de 2h | 1 épreuve pratique de 2h | 3 | 2 |
| Marketing | | 18 | | 1 épreuve écrite | 1 épreuve écrite de 3h | 1 épreuve écrite de 3h | 2 | 1 |
| Informatique | | 12 | | travaux en cours de semestre | 1 épreuve technique d'1h | 1 épreuve technique d'1h | 1 | 1 |

| UE5 Méthodologie de la recherche | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects | Coef. |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------------------|---------------------------|---------------------------|-------------|--------------|
| | | | | | | | 2 | 1 |
| Méthodologie de la recherche + recherche documentaire BU | | 9 | | 1 oral et 1 dossier | 1 épreuve écrite de 2h | 1 épreuve écrite de 2h | 2 | 1 |

ANNÉE 1

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

LES COURS SE DEROULERONT SUR 6 SEMAINES.

Les cours indiqués en italique dans les tableaux qui suivent sont des cours mutualisés, soit avec le Master 1 LLCER Anglais ou le Master 1 LLCER Espagnol, soit avec le Master 1 LEA RCI.

| UE1 Langue de spécialité Anglais ou Espagnol | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|---|--|---|----------|----------|
| | | | | | | | 8 | 3 |
| <i>Thème</i> | | 18 | | <i>anglais : 1 écrit de 2h espagnol : un partiel écrit d'1h30</i> | <i>anglais : 1 écrit 2h espagnol : un examen écrit de 1h30</i> | <i>anglais : 1 écrit de 2h espagnol : un écrit d'1h30</i> | 3 | 1 |
| <i>Version</i> (MRT+LLCER) | | | | <i>anglais : 1 écrit de 2h espagnol : un partiel écrit d'1h30</i> | <i>anglais : 1 écrit de 2h espagnol : un examen écrit d'1h30</i> | <i>anglais : 1 écrit de 2h espagnol : un écrit d'1h30</i> | | |
| Traduction écrite spécialisée | | 12 | | 1 épreuve écrite d'1h | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 1 |
| Traduction orale | | 9 | | 1 oral | 1 oral | 1 oral | 3 | 1 |

| UE2 Renforcement linguistique Allemand/Anglais /Espagnol/Italien /Portugais | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|-----------------------|-----------------------|-----------------------|----------|----------|
| | | | | | | | 6 | 2 |
| Langue des affaires et du commerce international | | 9 | | 1 épreuve écrite d'1h | 1 épreuve écrite d'1h | 1 épreuve écrite d'1h | 3 | 1 |
| <i>Traduction orale*</i> (MRT+RCI) | | 12 | | <i>oraux</i> | <i>1 oral</i> | <i>1 oral</i> | 3 | 1 |

* Si 5 étudiant·es ou moins : suivront le cours d'expression orale du S5 avec adaptation du cours et de l'évaluation.

| UE3 Outils et techniques | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|------------------------------|--------------------------|--------------------------|----------|----------|
| | | | | | | | 7 | 1 |
| Outils et techniques de la traduction | | 12 | | 1 épreuve pratique de 2h | 1 épreuve pratique de 2h | 1 épreuve pratique de 2h | 3 | 2 |
| Marketing | | 12 | | 1 épreuve orale | 1 épreuve écrite de 2h | 1 épreuve écrite de 2h | 3 | 1 |
| Informatique | | 12 | | travaux en cours de semestre | 1 épreuve écrite d'1h | 1 épreuve écrite d'1h | 1 | 1 |

| UE4 Complément de spécialité | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects | Coef. |
|---------------------------------------|----|----|----|---------------------------------|---------------|--------------|----------|----------|
| | | | | | | | 3 | 2 |
| Techniques rédactionnelles | | 12 | | travaux en cours de semestre | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 3 | 1 |

| UE5 Insertion Pro et Stage | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|--|--------------------------|--------------------------|----------|----------|
| | | | | | | | 6 | 1 |
| <i>Insertion professionnelle (Cap Avenir)*</i> | | | | <i>modalités à fixer</i> | <i>modalités à fixer</i> | <i>modalités à fixer</i> | 2 | 1 |
| Stage de 2 mois minimum + Rapport de stage + Soutenance de stage | | | | 1 note sur 20 attribuée au stage par le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil (coef. 1) + 1 note sur 20 attribuée au rapport de stage par le tuteur/la tutrice universitaire (coef. 3) + 1 note sur 20 attribuée à la soutenance par le tuteur/la tutrice universitaire (coef. 1) = 1 note totale sur 20 (moyenne des trois notes indiquées ci- dessus en tenant compte des coefficients : 1 / 3 / 1) | | | 4 | 3 |

*Cours suivis en S1 et/ou en début de S2, et validés en S2.

ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

LES COURS SE DEROULERONT SUR 12 SEMAINES.

En dehors de l'enseignement de langue de renforcement et du PPP (signalés en italique, voir UE5), aucun cours du Master 2 n'est mutualisé.

| UE1 Rédaction | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects 10 | Coef. 2 |
|--|-----------|-----------|-----------|------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Rhétorique et stratégie de communication | 12 | 12 | | travaux en cours de semestre | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 3 | 2 |
| Techniques rédactionnelles | | 18 | | travaux en cours de semestre | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 3 |
| Histoire culturelle et veille d'actualité | 6 | 6 | | travaux en cours de semestre | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 1 |
| Sémiologie texte/image | | 18 | | travaux en cours de semestre | 1 écrit d'1h | 1 écrit 1h | 2 | 1 |
| Rédaction web/presse et <i>community management</i> | 6 | 6 | | travaux en cours de semestre | 1 dossier écrit (format numérique) | 1 dossier écrit (format numérique) | 1 | 2 |

| UE2 Traduction Anglais ou Espagnol | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects 10 | Coef. 2 |
|---|-----------|--------------------------|-----------|-----------------------|----------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Traductologie | 12 | 12 Angl. / 12 Esp. | | travaux écrits | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 2 |
| Version et version spécialisée | | 18 Angl. / 18 Esp. | | épreuves écrites | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 3 |
| Thème et thème spécialisé | | 18 Angl. / 18 Esp. | | épreuves écrites | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 3 |
| Rédaction/Maîtrise de la communication en langue étrangère | | 18 Angl. / 18 Esp. | | épreuves écrites | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 2 |
| Traduction orale /Interprétariat | | 18 Angl. / 18 Esp. | | épreuves orales | 1 oral | 1 oral | 2 | 2 |

| UE3 Connaissance du milieu professionnel | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects 5 | Coef. 1 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------------------|----------------------|-------------------|-------------------------|--------------------------|
| - Management de l'entreprise (édition/rédaction) | 6 | 6 | | travaux écrits | 1 écrit de 1h | 1 écrit de 1h | 2 | 2 |
| - Management de l'entreprise (traduction) | 6 | 6 | | + travaux écrits | + 1 écrit de 1h | + 1 écrit de 1h | | |
| Droit du travail et droit de l'entreprise | 12 | | | 1 épreuve écrite d'1h | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 1 | 1 |
| Gestion/Comptabilité | | 18 | | épreuves écrites | 1 écrit d'1h | 1 écrit d'1h | 2 | 1 |

| UE4 Outils informatiques et communication | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects 4 | Coef. 2 |
|---|-----------|-----------|-----------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Maîtrise des outils de production écrite (page web, site web, PAO, diffusion numérique...) | | 18 | | épreuves techniques ou écrites | 1 épreuve technique ou 1 écrit | 1 épreuve technique ou 1 écrit | 1 | 1 |
| Maîtrise des outils de traduction/TAO (maîtrise des logiciels Trados + Wordfast) | | 18 | | épreuves pratiques | 1 épreuve technique ou 1 écrit | 1 épreuve technique ou 1 écrit | 3 | 1 |

| UE5 Renforcement linguistique | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects 1 | Coef. 1 |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------------------|----------------------|---------------------|-------------------------|--------------------------|
| <i>Langue Vivante 2 (mutualisée LLCER, LEA ou non-spécialistes)</i> | | 18 | | <i>voir livrets</i> | <i>voir livrets</i> | <i>voir livrets</i> | 1 | 1 |
| <i>Enseignement « dissocié » PPP (comptabilisé en S4 MRT) Cap Avenir (MRT+RCI)</i> | | PPP* | | | | | | 1 |

*Cours suivis en S3, et validés en S4.

ANNÉE 2

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

| UE1 Insertion Professionnelle et Stage | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Rattrapage | Ects 30 | Coef. 1 |
|---|----|-------------|----|--|---------------|------------|------------|------------|
| <i>Insertion professionnelle PPP Cap Avenir</i> | | <i>PPP*</i> | | | | | 2 | 1 |
| Stage de 5 mois minimum + Mémoire de stage + Soutenance de stage | | | | 1 note sur 20 attribuée au stage par le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil (coef. 1) + 1 note sur 20 attribuée au mémoire de stage par le tuteur/la tutrice universitaire (coef. 3) + 1 note sur 20 attribuée à la soutenance par le tuteur/la tutrice universitaire ET le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil (coef. 1). NB. : si le tuteur/la tutrice universitaire et le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil ne souhaitent pas attribuer la même note à la soutenance, la note de soutenance est la moyenne entre la note mise par le tuteur/la tutrice universitaire et la note mise par le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil. = 1 note totale sur 20 (moyenne des trois notes indiquées ci-dessus en tenant compte des coefficients : 1 / 3 / 1). | | | 28 | 4 |

**Cours suivis en S3, et validés en S4.*

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE MASTER 1 MRT SEMESTRE 1

S1 — UE1 — LANGUES DE SPÉCIALITÉ — ANGLAIS OU ESPAGNOL

► **S1 / UE1 / INTERCULTURALITE ET CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

▪ Anglais : Leland Tracy

Dans ce cours, nous aborderons trois questions fondamentales qui se posent en contexte international. Comment notre culture influence (ou détermine ?) notre façon de voir et de comprendre le monde et les autres ? Quelles sont les difficultés qui pourraient se présenter quand des individus venant de cultures différentes doivent travailler ensemble ? Quelles sont les techniques et les stratégies possibles pour atténuer les problèmes rencontrés dans ces échanges interculturels ? Ce cours invite les étudiant-es à une réflexion personnelle sur ces questions, tout en proposant quelques cas d'études précis et des solutions envisageables aux problèmes identifiés.

▪ Espagnol :

Carmen Del Vecchio

Une étude approfondie de la culture et du contexte socio-économique des pays hispanophones est une connaissance indispensable pour tout professionnel confronté à des défis interculturels. Outre l'ouverture vers d'autres cultures, une analyse sur l'interculturalité permet à l'étudiant-e de mener une réflexion sur sa propre culture et de découvrir ainsi la relativité des pratiques culturelles liées aux particularités spatiales et historiques des territoires.

Raphaël Roché

Ce cours tente d'explorer les « dimensions culturelles » (G. Hofstede) qui ont un impact sur le monde du travail dans le cadre de la coopération internationale. Après avoir défini les six « dimensions » existant selon ce modèle théorique, nous nous concentrerons sur les différences entre les profils de divers pays hispano-américains que nous comparerons avec la culture française.

► **S1 / UE1 / TRADUCTION THEME-VERSION — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

▪ Anglais : Rémi Dignonnet, Anne-Sophie Letessier

▪ Espagnol : Gilles Del Vecchio, Morgane Kappès-Le Moing

Ce cours consiste en une mise en pratique des techniques de traduction propres à la traduction littéraire. Pour le thème, on traduira de la langue source qu'est le français, vers la langue cible qu'est l'anglais ou l'espagnol. En version, on appliquera le schéma inverse.

► **S1 / UE1 / TRADUCTION ECRITE SPECIALISEE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

▪ Anglais : Irene McClure

▪ Espagnol : Franck Martin

Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

► **S1 / UE1 / TRADUCTION ORALE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

▪ Anglais : Arnaud Moussart

▪ Espagnol : Franck Martin

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant-es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction (consécutive ou simultanée). Ils ou elles devront traduire divers supports (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.) traitant de sujets très variés et couvrant différentes aires linguistiques propres à

l'anglais et à l'espagnol.

► **S1 / UE1 / EXPRESSION ORALE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

- Anglais : Jordan Loader
- Espagnol : Rafaèle Audoubert

Ce cours sera le lieu où les étudiant-es pourront exercer et améliorer leur pratique de la langue orale sur des sujets d'actualité variés.

S1 — UE2 — RENFORCEMENT LINGUISTIQUE — ALLEMAND, OU ANGLAIS, OU ESPAGNOL, OU ITALIEN, OU PORTUGAIS (LANGUE DE RENFORCEMENT)

► **S1 / UE2 / INTERCULTURALITE ET CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE — Anglais, ou Espagnol, ou Allemand, ou Italien, ou Portugais (langue de renforcement)**

- Allemand

Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiant-es aux différences de mentalité qui caractérisent les Allemands et les Français tant dans la sphère privée que dans le monde professionnel avec un accent particulier mis sur les situations de négociation et de management. Il débutera par une présentation théorique approfondie des standards culturels français et allemands et enchaînera avec une partie pratique incluant des études de cas centrées autour de « critical incidents », des analyses de vidéos ainsi que des analyses de publicités interculturelles.

- Anglais : Leland Tracy

Dans ce cours, nous aborderons trois questions fondamentales qui se posent en contexte international. Comment notre culture influence (ou détermine ?) notre façon de voir et de comprendre le monde et les autres ? Quelles sont les difficultés qui pourraient se présenter quand des individus venant de cultures différentes doivent travailler ensemble ? Quelles sont les techniques et les stratégies possibles pour atténuer les problèmes rencontrés dans ces échanges interculturels ? Ce cours invite les étudiant-es à une réflexion personnelle sur ces questions, tout en proposant quelques cas d'études précis et des solutions envisageables aux problèmes identifiés.

- Espagnol :

Carmen Del Vecchio

Une étude approfondie de la culture et du contexte socio-économique des pays hispanophones est une connaissance indispensable pour tout professionnel confronté à des défis interculturels. Outre l'ouverture vers d'autres cultures, une analyse sur l'interculturalité permet à l'étudiant-e de mener une réflexion sur sa propre culture et de découvrir ainsi la relativité des pratiques culturelles liées aux particularités spatiales et historiques des territoires.

Raphaël Roché

Ce cours tente d'explorer les « dimensions culturelles » (G. Hofstede) qui ont un impact sur le monde du travail dans le cadre de la coopération internationale. Après avoir défini les six « dimensions » existant selon ce modèle théorique, nous nous concentrerons sur les différences entre les profils de divers pays hispano-américains que nous comparerons avec la culture française.

- Italien : Valeria Villa-Perez

Ce cours abordera quelques aspects fondamentaux du rôle de l'interculturalité en entreprise, avec des références concrètes au contexte italien. En débutant par une interrogation sur la notion de « culture », on questionnera ensuite le rôle des « différences culturelles » dans le cadre des collaborations et partenariats internationaux et leurs liens avec les succès et les insuccès professionnels. Les « malentendus culturels » seront également traités car, en contexte international, les incompréhensions peuvent compromettre les accords et les négociations. Une bibliographie précise sera fournie en début de semestre.

- Portugais

Les concepts de multilinguisme, plurilinguisme, interculturalité. Aspects de l'interculturalité inopérante. Typologie de l'interculturalité : contact, rencontres, syncrétisme, synthèse. Cultures de négociation dans les axes France/Brésil, France/Portugal, Pays Lusophones/Pays africains, Pays

lusophones/Asie (Inde, Chine, Japon). Expériences interculturelles en commerce international : contacts de cultures en milieu professionnel, stratégies d'intercompréhension, typologie de solutions communicatives pour la négociation.

► **S1 / UE2 / EXPRESSION ORALE — Allemand, ou Anglais, ou Espagnol, ou Italien, ou Portugais (langue de renforcement)**

- Allemand
- Anglais : Jordan Loader
- Espagnol : Rafaèle Audoubert
- Italien : Benedetta Bartolini
- Portugais

Ce cours sera le lieu où les étudiant·es pourront exercer et améliorer leur pratique de la langue orale sur des sujets d'actualité variés.

S1 — UE3 — ORGANISATION DE L'ENTREPRISE ET GESTION / COMPTABILITÉ

► **S1 / UE3 / ORGANISATION DE L'ENTREPRISE**

- Nicolas Fouillant

Il s'agira, pour les étudiant·es, d'acquérir ou de renforcer leurs connaissances et compétences liées au fonctionnement d'une entreprise afin d'être à même de disposer des éléments de connaissance essentiels s'ils ou elles souhaitent pratiquer leur futur métier en entreprise, en cabinet, ou développer leur propre activité.

► **S1 / UE3 / GESTION/COMPTABILITE**

- Philippe Gallonet

Le module consiste à permettre à l'étudiant·e de se familiariser avec la notion de bilan et de compte de résultat. Il initie l'apprenant·e à l'analyse de gestion par le biais d'outils simples et efficaces issus du contrôle de gestion. L'objectif étant de donner aux étudiant·es les éléments nécessaires à une bonne gestion de leur future entreprise ou cabinet, ou afin de leur permettre de travailler dans un service de gestion/comptabilité.

S1 — UE4 — OUTILS ET TECHNIQUES

► **S1 / UE4 — OUTILS ET TECHNIQUES DE LA TRADUCTION 1**

- Coraline Courtay

Assuré par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs et futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction, SDL TRADOS à un niveau élémentaire, puis approfondi.

► **S1 / UE4 — MARKETING 1**

- Yvonne Invernizzi

L'objectif du cours de marketing de Master 1 MRT est de fournir un enseignement sur les théories marketing majeures, illustré de cas d'entreprise concrets. Dispensé par une professionnelle, ce cours est interactif et ponctué de travaux dirigés.

► **S1 / UE4 — INFORMATIQUE 1**

- Laurent Duchez

Le cours d'informatique abordera l'usage des outils numériques et leur adaptation aux besoins propres à un contexte professionnel. Les fondamentaux de l'utilisation des systèmes d'exploitation et des outils bureautiques les plus courants (Word et Powerpoint) seront abordés de même qu'un usage efficace du web et d'outils présents sur différents terminaux (mobiles comme ordinateurs). Ce cours est à la croisée

de la culture numérique et de l'application des bonnes pratiques informatiques. Les étudiant·es seront également formé·es à l'acquisition de connaissances en ligne en autonomie.

S1 — UE5 — MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

► S1 / UE5 —METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + RECHERCHE DOCUMENTAIRE BU

▪ Stavroula Kefallonitis

Qu'est-ce que la recherche, dans le secteur public et dans le secteur privé ? Quelles sont ses structures, ses méthodes et ses pratiques ? Voilà des questions auxquelles cet enseignement a pour objectif d'apporter les réponses les plus concrètement utiles pour les métiers de la rédaction et de la traduction. Les principes méthodologiques scientifiques identifiés donneront lieu à des applications pratiques contextualisées dans ces domaines professionnels.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE MASTER 1 MRT SEMESTRE 2

S2 — UE1 — LANGUE DE SPÉCIALITÉ — ANGLAIS OU ESPAGNOL

► S2 / UE1 / TRADUCTION THEME-VERSION — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)

- Anglais : Rémi Dignonnet, Floriane Reviron-Piégay
- Espagnol : Emmanuel Marigno, Emmanuelle Souvignet
Ce cours consiste en une mise en pratique des techniques de traduction propres à la traduction littéraire. Pour le thème, on traduira de la langue source qu'est le français, vers la langue cible qu'est l'anglais ou l'espagnol. En version, on appliquera le schéma inverse.

► S2 / UE1 / TRADUCTION ECRITE SPECIALISEE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)

- Anglais : Irene McClure
- Espagnol : Franck Martin
Il s'agira de traduire des textes ou divers documents (modes d'emploi/manuels d'utilisation, brochures, plaquettes, contrats, articles de lois, documents professionnels, guides touristiques, menus...) dans différents secteurs d'activité. On pratiquera ainsi la langue technique, juridique, médicale, politique, etc., dans des domaines variés.

► S2 / UE1 / TRADUCTION ORALE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)

- Anglais : Arnaud Moussart
- Espagnol : Franck Martin
Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant-es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction consécutive ou simultanée. Ils ou elles devront traduire divers supports (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.) traitant de sujets très variés et couvrant différentes aires linguistiques propres à l'anglais et à l'espagnol.

S2 — UE2 — RENFORCEMENT LINGUISTIQUE — ALLEMAND, OU ANGLAIS, OU ESPAGNOL, OU ITALIEN, OU PORTUGAIS (LANGUE DE RENFORCEMENT)

► S2 / UE2 / LANGUE DES AFFAIRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL — Allemand, ou Anglais, ou Espagnol, ou Italien, ou Portugais (langue de renforcement)

- Allemand
Le cours consiste en une présentation des différentes stratégies marketing des entreprises (politique de prix, de communication, de produit et de distribution) avec une ouverture sur le webmarketing, le neuromarketing et la stratégie de marque. Chaque point est illustré par de nombreux textes de presse donnant lieu à une analyse approfondie. Des exercices pratiques seront également proposés (rédaction d'une lettre de remerciement jointe à une commande passée sur Internet, etc.).

- Anglais : Irene McClure
Ce cours a pour objectif de donner aux étudiant-es le lexique et la syntaxe nécessaires à une bonne maîtrise de la langue commerciale et des affaires en permettant un approfondissement des connaissances dans ce domaine. Il s'agira de permettre aux étudiant-es de se familiariser avec des documents professionnels en anglais.

- Espagnol : Franck Martin
L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant-es d'acquérir une maîtrise fluide de l'espagnol des affaires et du commerce international par l'assimilation des connaissances lexicales et syntaxiques nécessaires. Les étudiant-es travailleront sur des documents de différents types (articles de presse spécialisée, rapports d'entreprises, bilans d'activités...), traitant de sujets variés (commerce international, import-export,

affaires, investissements, marketing, publicité, stratégies commerciales, transport et logistique, techniques de négociations...) et seront amené·es s à effectuer, de ces documents, des traductions de qualité.

- Italien : Valeria Villa-Perez

Ce cours vise à consolider les connaissances acquises en licence dans le domaine de l'italien des affaires et notamment à approfondir les compétences dans les contextes du commerce international et du marketing. De nombreux cas pratiques et des jeux de rôles sont prévus tout le long des deux semestres.

- Portugais

Les terminologies de l'entreprise et leur application : business plan, tableau de bord prospectif, étude de marché ; offre, demande et besoins ; la consommation ; le marketing et la publicité ; le commerce (typologie) ; l'implantation à l'étranger (typologie juridique et réglementaire), l'investissement ; l'entreprise : fonctionnement « langagier » et interculturel, communication, aspects juridiques, administratifs, comptables et de gestion. Étude de cas concret (avec des ateliers d'innovation en coordination avec Beelys et un spécialiste en entrepreneuriat lusophone) : internationalisation d'une entreprise lusophone en France (stratégie de négociation de partenariats et de collaboration, structuration des relations interculturelles ; consultation d'experts en internationalisation ; aspects réglementaires ; implantation locale ou partenariats délocalisés, entre autres).

► **S2 / UE2 / TRADUCTION ORALE — Allemand, ou Anglais, ou Espagnol, ou Italien, ou Portugais (langue de renforcement)**

- Allemand
- Anglais : Anne-Pauline Santer
- Espagnol : Rafaèle Audoubert
- Italien : Stefano Lazzarin, Pascaline Nicou
- Portugais

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant·es d'améliorer leurs facultés de compréhension orale et de traduction. Ils/Elles devront traduire oralement divers supports (interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, etc.).

S2 — UE3 — OUTILS ET TECHNIQUES

► **S2 / UE3 / OUTILS ET TECHNIQUES DE LA TRADUCTION 2**

- Coraline Courtay

Dispensé par une professionnelle de la traduction, ce cours visera à permettre aux futurs traducteurs et futures traductrices de savoir appréhender l'un des principaux logiciels de traduction, SDL TRADOS à un niveau élémentaire puis approfondi.

► **S2 / UE3 / MARKETING 2**

- Yvonne Invernizzi

L'objectif du cours de marketing de Master 1 MRT est de fournir un enseignement sur les théories marketing majeures, illustré de cas d'entreprise concrets. Dispensé par une professionnelle, ce cours est interactif et ponctué de travaux dirigés.

► **S2 / UE3 / INFORMATIQUE 2**

- Manoël Verdiel

Ces séances permettront d'aborder les bases de la mise en page, de la retouche photographique et du design graphique par un apprentissage de la suite Adobe (Photoshop et InDesign).

S2 — UE4 — COMPLÉMENT DE SPÉCIALITÉ

► S2 / UE4 / TECHNIQUES REDACTIONNELLES 1

L'objectif de ce cours est de former les étudiant·es à des techniques rédactionnelles leur permettant de composer des contenus professionnels pertinents et percutants en contexte pour les métiers de la rédaction et de la traduction. Il se déploie sur deux semestres : Techniques rédactionnelles 1 en S2, avec les volets « Correspondances diplomatiques » et « Rédaction administrative », et Techniques rédactionnelles 2 en S3, avec les volets « Rédaction journalistique » et « Approche linguistique ».

▪ *Correspondances diplomatiques* — Stavroula Kefallonitis

Cette première étape consiste en une présentation des principaux domaines de la l'écriture en rapport avec les métiers de la rédaction et de la traduction, accompagnée d'exercices pratiques, suivie d'un exposé des principes généraux de la correspondance professionnelle et d'un focus sur la correspondance et le discours diplomatiques.

▪ *Rédaction administrative* — Marion Valois

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant·es de maîtriser le positionnement du rédacteur ou de la rédactrice, ainsi que les fondamentaux des écrits professionnels, dans un environnement administratif (connaître la typologie des écrits administratifs et le formalisme associé, les règles de la communication écrite sur le fond et la forme, savoir réaliser le type d'écrit adéquat dans une situation donnée, connaître le circuit administratif et la responsabilité de l'agent).

S2 — UE5 — INSERTION PROFESSIONNELLE ET STAGE

► S2 / UE5 / INSERTION PROFESSIONNELLE (CAP AVENIR)

► S2 / UE5 / STAGE (2 MOIS MINIMUM), RAPPORT DE STAGE, SOUTENANCE DE RAPPORT DE STAGE

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE MASTER 2 MRT SEMESTRE 3

S3 — UE1 — RÉDACTION

► S3 / UE1 / RHETORIQUE ET STRATEGIE DE COMMUNICATION

La rhétorique est ici conçue non pas comme une collection d'ornements, mais comme la maîtrise théorique et pratique du discours. Il s'agira notamment de pointer les stratégies de communication mises en œuvre et d'analyser leurs atouts respectifs.

▪ *L'art d'avoir toujours raison* — Stavroula Kefallonitis

L'un des fils directeurs de ce cours consacré à la rhétorique sera l'art d'avoir toujours raison, ou du moins de le paraître, de la sophistique aux *fake news*, à partir de l'analyse de textes et de discours. Il s'agira aussi d'étudier les outils linguistiques et dialectiques permettant de conduire un raisonnement à son terme.

▪ *Rhétorique du genre* — Stéphane Gougelmann

Les études de genre (*gender studies*) postulent que les appartenances à des catégories de sexe et les sexualités ne sont pas de simples données de nature mais sont informées par l'Histoire, la société et la langue. À partir de quelques exemples, nous verrons comment le discours littéraire peut construire ou déconstruire les stéréotypes de genre et comment il peut voiler ou dévoiler les orientations sexuelles.

▪ *Discours littéraires « francophones »* — Évelyne Lloze

On essaiera ici de donner des pistes de compréhension de ce que sont les littératures « francophones », de leurs manières particulières de travailler la langue, de changer les imaginaires et les cultures et de porter un regard neuf sur l'Histoire et sur l'actualité sociale et politique.

► S3 / UE1 / TECHNIQUES REDACTIONNELLES 2

L'objectif de ce cours est de former les étudiant·es à des techniques rédactionnelles leur permettant de composer des contenus professionnels pertinents et percutants en contexte pour les métiers de la rédaction et de la traduction. Il se déploie sur deux semestres : Techniques rédactionnelles 1 en S2, avec les volets « Correspondances diplomatiques » et « Rédaction administrative », et Techniques rédactionnelles 2 en S3, avec les volets « Rédaction journalistique » et « Approche linguistique ».

▪ *Rédaction journalistique* — Julia Beurq

Les techniques de base pour écrire un communiqué de presse, élaborer un dossier de presse et un journal d'entreprise. Trouver les bons interlocuteurs dans les médias pour faire passer son message. Apprendre les techniques de base pour écrire un reportage, un portrait, une chronique culturelle ou une enquête. Trouver des sources et les vérifier ; appréhender le métier de journaliste.

▪ *Approche linguistique* — Aude Laferrière

Ce séminaire propose l'analyse et la production de textes littéraires variés (extraits romanesques, théâtraux, poétiques...) en mettant l'accent sur la cohésion textuelle.

Parce qu'un texte ne saurait être une simple suite de phrases mais qu'il présente une unité profonde, il s'agira d'étudier les mécanismes intégratifs qui le structurent, tant au niveau syntaxique que lexical et référentiel.

Pour ce faire, seront mobilisées, entre autres, la grammaire de phrase, la grammaire de texte, la lexicologie, la pragmatique....

► S3 / UE1 / HISTOIRE CULTURELLE & VEILLE D'ACTUALITE

Cet enseignement vise à transmettre aux étudiant·es des connaissances culturelles clés pour leurs domaines professionnels dans une perspective à la fois historique et multiculturelle, ainsi que les moyens d'actualiser, d'étendre et d'anticiper leur (in)formation.

▪ *Métamorphoses de l'imprimé* — Élise Rajchenbach

Le cours présentera le livre en tant qu'objet en mutation, plus particulièrement au XVI^e siècle, période cruciale du développement de l'imprimerie, qui entre singulièrement en résonance avec notre époque de révolution numérique.

▪ *Veille dans les domaines de la rédaction et de la traduction* — Julia Beurq

Ce cours présentera outils, techniques de veille et processus de recherche d'informations à destination des domaines de la rédaction et de la traduction, avec une attention toute particulière à la revue de presse radiophonique.

► S3 / UE1 / SEMIOLOGIE TEXTE/IMAGE

À l'articulation entre techniques rédactionnelles et enjeux éditoriaux visuels, ce cours étudiera les interactions possibles entre éléments iconographiques et textuels, notamment dans une perspective multiculturelle.

▪ *Voir, lire, interpréter, comprendre* — Zoé Schweitzer

Les relations entre texte et image sont moins simples qu'elles n'en ont l'air : l'image est-elle un équivalent du texte, le texte est-il superposable à l'image ? L'un prime-t-il sur l'autre ? En outre, elles varient selon les époques, les supports et les artistes ou encore les visées du commanditaire éventuel. Ce cours se propose d'étudier la diversité de ces relations et de montrer leur fécondité critique et esthétique à travers des exemples variés, empruntés à la vie quotidienne et aux arts.

▪ *Au-delà du visible : l'image, une affaire de voilé et de dévoilé* — Marielle Toulze

Que fait-on quand on regarde une image ? À quoi pense-t-on ? Qu'imagine-t-on ? Comment (se) dire ce que l'on voit ou devine ? À la manière d'un détective, nous traquerons l'indiciel dans l'image pour deviner ce qui se trame au-delà du visible. L'image ne se contente pas d'être vue, elle s'analyse, elle s'interprète. Dans l'image fixe et en mouvement, il y a toujours des jeux de visibilité et d'invisibilité qui s'intriquent, voire qui s'intriguent pour créer des tensions. L'extrême visibilité de certains éléments vient ainsi masquer, écarter de la lecture. Bref, on n'y voit rien !

► S3 / UE1 / REDACTION WEB/PRESSE ET COMMUNITY MANAGEMENT

▪ Florent Chatagnon

La communication en ligne présente des spécificités de format qu'il convient d'adapter à son public et à ses habitudes médiatiques. Assurer et maintenir une présence en ligne via la rédaction d'articles et de publications régulières permet de garantir une visibilité de sa structure (entreprise, cabinet de traduction, structure indépendante, association...). Les principaux outils et réseaux sociaux utilisés dans le monde professionnel seront étudiés et mis en pratique.

S3 — UE2 — TRADUCTION — ANGLAIS OU ESPAGNOL (LANGUE DE SPÉCIALITÉ)

► S3 / UE2 / TRADUCTOLOGIE — Anglais et Espagnol (langue de spécialité)

▪ Cours commun aux anglicistes et aux hispanisant·es : Élisabeth Bouzonviller

Si les choix de traduction peuvent dépendre du lectorat du texte cible et de la fonction de ce dernier, ils sont aussi fortement dictés par l'espace temporel et les aires géographiques et culturelles dans lesquels est ancré le texte source, ce qui implique une interprétation d'éléments explicites et implicites producteurs de sens propres à chaque texte soumis à traduction. Ainsi, ce cours propose un historique de la traduction de l'Antiquité à nos jours afin de mieux saisir les enjeux en cours dans cette activité, qu'ils soient toujours valables actuellement ou appartiennent au passé, qu'ils concernent notre propre aire culturelle et linguistique ou pas. Cette rétrospective permettra de réfléchir à la place qu'occupe le traducteur et aux questionnements liés à son rôle.

- Anglais : Élisabeth Bouzonviller

L'étude en travaux dirigés de traductions diverses d'un même texte nous conduira à nous interroger de façon critique sur des choix de traduction et à envisager nos propres propositions.

- Espagnol : Elisa Sánchez de la Fuente

À partir de différents textes contemporains du domaine littéraire, rédigés en espagnol d'Espagne et d'Amérique latine, nous concentrerons notre attention sur la nécessaire contextualisation des documents à traduire (prise en compte de l'environnement personnel, culturel, géographique... propre à l'auteur) pour la production d'une traduction de qualité. Nous poserons entre autres la question de la traduction de l'humour, généralement défini comme culturel et social et illustrant parfaitement la problématique générale de la traduction d'une culture.

► **S3 / UE2 / VERSION ET VERSION SPECIALISEE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

- Anglais : Serge Cuilleron
- Espagnol : Elisa Sánchez de la Fuente

Il s'agira ici de traduire des documents littéraires (version) et de spécialité (version spécialisée) de la langue source (anglais ou espagnol) vers la langue cible (français).

► **S3 / UE2 / THEME ET THEME SPECIALISE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

- Anglais : Leland Tracy
- Espagnol : Franck Martin

Ce cours visera à traduire des documents littéraires (thème) et de spécialité (thème spécialisé) de la langue source (français) vers la langue cible (anglais ou espagnol).

► **S3 / UE2 / REDACTION/MAITRISE DE LA COMMUNICATION EN LANGUE ETRANGERE — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

- Anglais : Irene McClure, Joëlle Touati
- Espagnol : Santiago Vallés

Ce cours est destiné à offrir aux étudiant·es la possibilité de savoir rédiger différents types de documents dans une langue de qualité (anglais ou espagnol) en sachant appliquer les conventions propres à chaque langue, en prenant en compte la variété des registres (elle-même liée au support ou au public destinataire de chaque document), ou encore les spécificités lexicales, syntaxiques, verbales... de certaines aires linguistiques propres à la langue anglaise et à la langue espagnole.

► **S3 / UE2 / TRADUCTION ORALE/INTERPRETARIAT — Anglais ou Espagnol (langue de spécialité)**

- Anglais : Sandrine Cartier
- Espagnol : Franck Martin

Il s'agira d'approfondir le travail déjà amorcé en Master 1 MRT en proposant aux étudiant·es d'acquérir et/ou de renforcer leur capacité à traduire oralement et dans le temps imparti un document oral en langue étrangère en alternant autant que possible interprétation consécutive et simultanée, en variant les supports utilisés, les registres de langues, et en couvrant différentes aires linguistiques propres à l'anglais et à l'espagnol.

S3 — UE3 — CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL

► **S3 / UE3 / MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE (EDITION/REDACTION) & MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE (TRADUCTION)**

- Domaine Édition/Rédaction : Stavroula Kefallonitis, Martin Saumet
- Domaine Traduction : Clémence Roinat

Ces deux enseignements visent à donner aux étudiant·es la capacité à maîtriser les bases du management d'une entreprise dans les deux domaines de spécialisation qui sont les leurs, la rédaction et la traduction, par la découverte du secteur, des différents métiers et de leur articulation.

► **S3 / UE3 / DROIT DU TRAVAIL ET DROIT DE L'ENTREPRISE**

▪ Farida Khodri

Les traducteurs/trices interprètes exercent leur métier soit comme salarié·es, soit en tant que professionnel·les libéraux/ales. Ce cours de « droit du travail et de l'entreprise » a pour objet d'une part de faire comprendre les règles applicables au contrat de travail (CDI, CDD ou Intérim) et d'autre part d'expliquer les différentes structures juridiques d'entreprise, les critères de choix de celles-ci ainsi que les formalités à accomplir à cette fin : seront notamment abordés le statut libéral et les regroupements de traducteurs/trices sous forme de SARL, SCP, GIE, etc.

► **S3 / UE3 / GESTION/COMPTABILITE**

▪ Philippe Gallonet

On approfondira ici les bases de gestion et comptabilité transmises en Master 1 en professionnalisant l'ensemble.

S3 — UE4 — OUTILS INFORMATIQUE ET COMMUNICATION

► **S3 / UE4 / MAITRISE DES OUTILS DE PRODUCTION ECRITE (PAGE WEB, SITE WEB, PAO, DIFFUSION NUMERIQUE...)**

▪ Manoël Verdiel

Les séances auront pour objectif une familiarisation pratique avec les fondamentaux de la PAO par des exercices de mise en page, de retouches d'images/colorimétriques, de préparations de fichiers par le prisme du design graphique, pour une application web et papier. État des lieux de la suite Adobe (Photoshop, InDesign et Illustrator).

► **S3 / UE4 / MAITRISE DES OUTILS DE TRADUCTION/TAO (MAITRISE DES LOGICIELS TRADOS, WORDFAST...)**

▪ Coraline Courtay

Ce cours s'inscrit dans la continuité de celui dispensé en Master 1 MRT. Il vise à approfondir la maîtrise du logiciel de traduction SDL Trados et à découvrir d'autres outils de TAO.

S3 — UE5 — RENFORCEMENT LINGUISTIQUE

► **S3 / UE5 / LANGUE VIVANTE 2**

Voir livrets correspondants

► **S3 / UE5 / ENSEIGNEMENT « DISSOCIE » PPP (COMPTABILISE EN S4 MRT) CAP AVENIR**

**MASTER 2 MRT
SEMESTRE 4**

S4 — UE1 — INSERTION PROFESSIONNELLE ET STAGE

► **S4 / UE1 / ENSEIGNEMENT « DISSOCIE » PPP (COURS EN S3) CAP AVENIR**

► **S4 / UE1 / STAGE (5 MOINS MINIMUM), MEMOIRE DE STAGE ET SOUTENANCE DE MEMOIRE DE STAGE**

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Compte tenu de l'intitulé et du contenu de ce Master - Métiers de la Rédaction et de la Traduction -, et des deux langues actuellement possibles en « spécialité » - anglais ou espagnol -, tout séjour à l'étranger dans le cadre de la préparation du M1 ou du M2 :

- ne peut évidemment se faire qu'en pays anglophone ou hispanophone,
- doit reposer, dans le programme suivi à l'étranger, sur des enseignements liés aux domaines de la rédaction et de la traduction, dans les langues de spécialité du Master MRT (anglais ou espagnol).

I) Programme Erasmus + (Master 1 : S1 et S2) :

Pour l'heure, il n'existe pas de possibilités de séjour Erasmus + au niveau Master 1 et/ou Master 2 pour des pays européens correspondant aux deux langues possibles actuellement en « spécialité » dans le Master 1 MRT, à savoir anglais ou espagnol. De nombreuses démarches sont en cours.

II) Autres programmes (Master 1 : S1 et S2, et/ou Master II : S3) :

1) Programme d'études au Mexique (Master 1 / Master 2) : BUAP, Université de Puebla : pour tout renseignement, s'adresser à M. F. Martin.

2) Programme d'études en Équateur (Master 1 / Master 2) : Université de Cuenca : pour tout renseignement, s'adresser à M. F. Martin.

3) Programme d'études au Canada (Master 1) : un système d'échanges comparable à ISEP fonctionne depuis 1989-90 en direction du Canada. Il donne la possibilité d'étudier dans une Université canadienne sans avoir à acquitter les frais d'inscription et d'écologie. Pour tout renseignement, contacter le Pôle International (Denis Papin).

D'autres dossiers de partenariats sont à l'étude. Des renseignements plus précis vous seront communiqués dès que possible par le Chargé de Mission Relations Internationales.

Franck Martin (franck.martin@univ-st-etienne.fr)



DESTINATIONS POSSIBLES SELON LA LANGUE DE SPECIALITÉ DE CHAQUE ÉTUDIANT·E (anglais ou espagnol) ET CRITÈRES DE SÉLECTION

I) Destinations possibles

Dans la mesure où il s'agit de délivrer un diplôme nommé Master Métiers de la Rédaction et de la Traduction, langue de spécialité anglais ou espagnol, les étudiant·es peuvent postuler :

- pour toutes les destinations possibles en pays anglophone, s'ils/elles ont opté pour l'anglais en langue de spécialité,
- pour toutes les destinations possibles en pays hispanophone, s'ils/elles ont opté pour l'espagnol en langue de spécialité.



II) Critères de sélection

- Pour se rendre en pays anglophone, la sélection sera effectuée par tous les enseignant·es d'anglais intervenant dans l'année de formation de l'étudiant·e au moment de sa candidature, sur la base de la moyenne obtenue par l'étudiant·e à son UE langue de spécialité.
- Pour se rendre en pays hispanophone, la sélection sera effectuée par tous les enseignant·es d'espagnol intervenant dans l'année de formation de l'étudiant·e au moment de sa candidature, sur la base de la moyenne obtenue par l'étudiant·e à son UE langue de spécialité.
- Le classement obtenu sur la base de ces moyennes à l'UE langue de spécialité pourra être modulé, après concertation, pour chaque langue, entre les enseignant·es concerné·es, en fonction de l'assiduité de l'étudiant·e, son sérieux, son investissement, la régularité de son travail, sa fiabilité...

STAGES DE MASTER 1 ET DE MASTER 2



Obligatoires pour l'obtention du diplôme de Master 1 et de Master 2, ces stages dans un établissement d'accueil extérieur à l'Université sont extrêmement importants, tant pour les étudiant·es concerné·es que pour les relations entre l'Université et le monde professionnel. L'étudiant·e stagiaire devra faire preuve non seulement de son savoir linguistique et de son aisance dans le maniement des langues, mais également d'une grande capacité à s'adapter, à s'intégrer et à prendre des initiatives, en rapport notamment avec les matières dites d'application ou professionnelles. Dans tous les cas, il devra s'agir d'un réel stage et non d'un job de printemps ou d'été, et ce, en dehors de la structure universitaire (privilégier l'établissement d'accueil et le contenu du stage plutôt que la proximité), d'une expérience réellement valorisante à envisager avec le plus grand sérieux (chaque année, divers·es stagiaires ayant effectué un stage de qualité se voient proposer, à l'issue de ce stage, un CDD voire un CDI, ce qui facilite grandement l'entrée dans le monde du travail). Enfin, il va de soi que plus le stage est long, plus il est facile de l'obtenir, et que le CV de l'étudiant·e s'en trouve valorisé.



En Master 1, le stage est de huit semaines minimum. Il peut se faire : a) soit en France, b) soit dans un pays anglophone (si la langue de spécialité est l'anglais) ou hispanophone (si la langue de spécialité est l'espagnol). Le choix d'un stage dans un autre pays devra être discuté avec les responsables du Master, au cas par cas. Les étudiant·es de nationalité étrangère, qui ont fait leurs études dans une université de leur pays d'origine et qui ont, comme langue maternelle, l'une des langues de spécialité du Master 1 MRT (anglais ou espagnol), devront effectuer leur stage en France ou dans un pays francophone.

Ce stage de **Master 1** donnera lieu à un rapport de stage qui sera rédigé avec le plus grand soin (fond et forme). Trois notes seront attribuées :

- une première note sur 20 (coef. 1) sera attribuée au stage par le/la tuteur/trice de l'établissement d'accueil dans lequel le stage aura été effectué,
- une deuxième note sur 20 (coef. 3) sera attribuée au rapport de stage (travail écrit) par le tuteur/la tutrice universitaire,
- une troisième note sur 20 (coef. 1) sera attribuée à la soutenance du rapport de stage par le tuteur/la tutrice universitaire.

Au final, la note « Stage » comprendra : la note attribuée au stage par le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil (coef. 1), la note attribuée au rapport de stage (coef. 3) par le tuteur/la tutrice universitaire, et la note attribuée à la soutenance du rapport de stage (coef. 1) par le tuteur/la tutrice universitaire.

Langue de rédaction du rapport de stage : si le stage a été effectué en France, le rapport de stage sera rédigé en français, ou dans la langue choisie comme langue de spécialité (anglais ou espagnol) après accord avec le/la tuteur/trice universitaire ; si le stage a été effectué à l'étranger, le rapport pourra être rédigé en français ou dans la langue du pays où le stage a eu lieu (anglais ou espagnol) après accord avec le/la tuteur/trice universitaire.

Langue de soutenance du rapport de stage : dans le cas d'un stage en France, la soutenance aura lieu en français, ou dans la langue choisie comme langue de spécialité (anglais ou espagnol) après accord avec le/la tuteur/trice universitaire ; dans le cas d'un stage effectué à l'étranger, la soutenance pourra avoir lieu en français ou dans la langue du pays concerné (anglais ou espagnol) après accord avec le/la tuteur/trice universitaire.

En Master 2, le stage est de cinq mois minimum. Il peut se faire dans un établissement d'accueil extérieur à l'Université : a) soit en France, b) soit dans un pays anglophone (si la langue de spécialité est l'anglais) ou hispanophone (si la langue de spécialité est l'espagnol). Le choix d'un stage dans un autre pays devra être discuté avec les responsables du Master, au cas par cas. Les étudiant-es de nationalité étrangère, qui ont fait leurs études dans une université de leur pays d'origine et qui ont, comme langue maternelle, l'une des langues de spécialité du Master 2 MRT (anglais ou espagnol), devront effectuer leur stage en France ou dans un pays francophone.

Ce stage de **Master 2** donnera lieu, non pas à un rapport de stage, mais à un mémoire exposant une problématique judiciaire clairement définie, choisie en fonction du secteur d'activités de l'établissement d'accueil et en accord avec le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil et un tuteur enseignant/une tutrice universitaire. Attention : il revient à l'étudiant-e, au cours de son premier semestre et, dans tous les cas, bien avant d'avoir terminé son stage, d'entrer en contact avec l'enseignant-e qui sera son tuteur/sa tutrice universitaire et qui, de fait, fera partie de son jury (voir ci-dessous), et ce, en fonction du choix de son sujet de mémoire. Enfin, ce mémoire sera rédigé avec le plus grand soin (fond et forme). Trois notes seront attribuées :

- une première note sur 20 (coef. 1) sera attribuée au stage par le/la tuteur/trice de l'établissement d'accueil dans lequel le stage aura été effectué,
- une deuxième note sur 20 (coef. 3) sera attribuée au mémoire (travail écrit) par le/la tuteur/trice universitaire,
- une troisième note sur 20 (coef. 1) sera attribuée à la soutenance du mémoire devant un jury obligatoirement composé de deux personnes (le/la tuteur/trice universitaire et le/la tuteur/trice de l'établissement d'accueil). NB. : si le tuteur/la tutrice universitaire et le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil ne souhaitent pas attribuer la même note à la soutenance, la note de soutenance sera la moyenne entre la note mise par le tuteur/la tutrice universitaire et la note mise par le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil.

Au final, la note « Stage » comprendra : la note attribuée au stage par le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil (coef. 1), la note attribuée au mémoire de stage (coef. 3) par le tuteur/la tutrice universitaire, et la note attribuée à la soutenance (coef. 1) à la fois par le tuteur/la tutrice universitaire et le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil.

Attention : si, pour X raisons, le tuteur/la tutrice de l'établissement d'accueil ne peut/ne veut pas se déplacer pour assister à la soutenance du mémoire, il/elle devra obligatoirement être remplacé·e par un·e second·e enseignant·e (**l'étudiant·e a pour charge de contacter, sans délai, ce·tte second·e enseignant·e**) intervenant en Master 2 MRT.

Langue de rédaction du mémoire de stage : si le stage a été effectué en France, le mémoire de stage sera rédigé en français, ou dans la langue choisie comme langue de spécialité (anglais ou espagnol) après accord avec le/la tuteur/trice universitaire ; si le stage a été effectué à l'étranger, le mémoire pourra être rédigé en français ou dans la langue du pays où le stage a eu lieu (anglais ou espagnol) après accord avec le/la tuteur/trice universitaire.

Langue de soutenance du mémoire de stage : dans le cas d'un stage en France, la soutenance aura lieu en français, ou dans la langue choisie comme langue de spécialité (anglais ou espagnol) après accord avec le/la tuteur/trice universitaire ; dans le cas d'un stage effectué à l'étranger, la soutenance pourra avoir lieu en français ou dans la langue du pays concerné (anglais ou espagnol) après accord avec le/la tuteur/trice universitaire.

**TOUT AUTRE CAS PARTICULIER
EST À SOUMETTRE AUX RESPONSABLES DU MASTER.
SANS L'ACCORD DE CES DERNIERS,
L'ÉTUDIANT·E N'OBTIENDRA PAS LA VALIDATION DE SON STAGE.**

Remarques :

1) Les conventions de stage ne sont pas une simple question administrative, ce que les Anglais appelleraient « *red tape* ». Il s'agit, au contraire, d'une démarche légale importante pour l'établissement d'accueil, l'Université et l'étudiant·e. Elles doivent être signées au minimum 15 jours avant le début du stage, afin de permettre à tout un chacun d'être dans une situation administrative légale. Il convient de joindre les enveloppes timbrées demandées et, si le courrier doit être envoyé à l'étranger, notamment aux États-Unis, en Amérique latine, etc., d'affranchir en conséquence. En respectant ces exigences, vous apprendrez à acquérir une véritable démarche professionnelle.

2) Une liasse intitulée « Liasse Stage de Master 1 MRT » ou « Liasse Stage de Master 2 MRT » contenant tous les documents nécessaires à la préparation du stage et à son bon déroulement sera distribuée à chaque étudiant·e (Master 1 et Master 2) lors de la réunion stage.

**ATTENTION :
EN CAS DE NON-RESPECT DE CES CONSIGNES,
LE RAPPORT/MÉMOIRE
POURRA NE PAS ÊTRE CORRIGÉ.**

CALENDRIER DES STAGES

Pour le Master 1 :

1. Les responsables du Master procéderont, avec ses leurs collègues, avant votre départ en stage, à la répartition des rapports entre les tuteurs/trices universitaires (vous saurez donc précisément quel·le enseignant·e vous suivra durant le stage, corrigera votre rapport et vous fera soutenir).
2. Avant de rendre le rapport de stage, les étudiant·es devront impérativement prendre contact avec leur tuteur/trice de stage afin de fixer DATE, HEURE et LIEU de soutenance. Ni l'administration, ni l'enseignant·e tuteur/trice ne prend contact avec l'étudiant·e.



3. Les dates du stage et la date limite de remise du rapport de stage (aucun retard ne sera admis) vous seront communiquées à la rentrée.

Pour le Master 2 :

1. Il incombe à l'étudiant·e, et non pas aux responsables du Master ni à l'administration, de se mettre en rapport avec ses enseignant·es avant le début de stage ou, au plus tard, dans les premières semaines, pour savoir, en fonction du lieu du stage, des missions confiées, qui sera le tuteur/trice universitaire.
2. Avant de rendre leur mémoire, les étudiant·es devront impérativement prendre contact avec leur tuteur/trice universitaire afin de fixer DATE, HEURE et LIEU de soutenance. Ni l'administration, ni l'enseignant·e tuteur/trice ne prend contact avec l'étudiant·e.



3. Les dates du stage et la date limite de remise du mémoire de stage (aucun retard ne sera admis) vous seront communiquées à la rentrée.

TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AU CALENDRIER PRECIS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE EN COURS

(DATES DU STAGE, DATE DE REMISE DU RAPPORT DE STAGE/DU MEMOIRE, DATE DE SOUTENANCE...)

SERONT COMMUNIQUEES A LA RENTREE

(ETRE ATTENTIF/VE A L'AFFICHAGE,
CONSULTER SA MESSAGERIE UNIVERSITAIRE).

OUVERTURE INTERNATIONALE

Outre les différentes possibilités évoquées plus haut (séjours Erasmus+, stages dans différentes structures à l'étranger et autres programmes), les étudiant-es seront conscient-es qu'ils/elles ne peuvent maîtriser les langues qu'ils/elles étudient sans séjourner longuement dans les pays où ces langues sont parlées. Ils et elles saisiront donc toutes les occasions qui pourront s'offrir à eux et à elles : cours, accompagnement de groupes divers (en contactant les associations ou organismes appropriés), postes d'assistant-es dans certains pays. Les contacts noués avec les étudiant-es étranger-es que nous recevons à Saint-Étienne, à travers la participation à des activités au sein des divers clubs et associations, notamment l'association RELEASE (Rassemblement des Étudiant-es de Langues Étrangères À Saint-Étienne), pourront se révéler utiles pour des projets de voyages ou de séjours.

**INDISPENSABLES POUR UNE MEILLEURE MAITRISE DE LA LANGUE,
CES SEJOURS SONT AUSSI TRES IMPORTANTS
POUR UNE CONNAISSANCE EN PROFONDEUR DE LA CULTURE ET DE LA CIVILISATION DU OU DES PAYS VISITES.**

I) ASSISTANT-ES DE FRANÇAIS DANS LES PAYS DE LANGUE ALLEMANDE, ANGLAISE, ESPAGNOLE, ITALIENNE ET PORTUGAISE

Les échanges sont organisés par le Service des Affaires Internationales : 110, rue de Grenelle 75357 PARIS cedex 7. Le/la candidat-e doit constituer un dossier (à retirer à l'Accueil des étudiant-es à partir du mois de novembre) très tôt dans l'année qui précède le stage ; il/elle y mentionne son curriculum vitae, ses intérêts artistiques, les sports qu'il/elle pratique ; un-e enseignant-e lui fait passer ensuite un entretien au cours duquel sont jugées la qualité phonétique de la langue maternelle du/de la candidat-e et l'aptitude à remplir les fonctions d'assistant-e à l'étranger. L'enseignant-e décide alors si la candidature de l'étudiant-e doit être considérée comme prioritaire, peut rester en attente ou être écartée au profit d'une autre. Le dossier ainsi constitué parvient au Service des Affaires Internationales qui le transmet aux autorités étrangères, auxquelles il appartient de procéder à la nomination de l'assistant-e qui en est informé-e directement. Ces nominations sont faites à des dates variables dans le courant de l'été. Pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, les candidatures ne peuvent être déposées que durant les semestres 5 et 6. Pour toute question, s'adresser à Florence Mela (Service de la Scolarité ALL) : florence.mela@univ-st-etienne.fr

II) AUTRES DIPLÔMES ET EXAMENS

DIPLÔMES DES CHAMBRES DE COMMERCE

Les diplômes des Chambres de Commerce peuvent être passés parallèlement aux diplômes universitaires. Sur votre CV, ils constitueront un complément utile, apprécié des employeurs. Les Chambres de Commerce étrangères organisent également des examens en langue anglaise, allemande, espagnole, italienne, qui ont pour but d'attester des connaissances économiques et commerciales dans la langue pratiquée, et qui peuvent être passés parallèlement aux diplômes universitaires. Sur votre CV, ces diplômes constitueront un complément apprécié des employeurs, utiles à toutes les professions des secteurs commerciaux, techniques et administratifs.

EXAMEN D'ANGLAIS COMMERCIAL

Pour les États-Unis, avoir réussi le test TOEFL vous permettra d'accélérer vos démarches ou, du moins, ne les retardera pas lorsque vous aurez à fournir la preuve de votre niveau d'anglais (renseignements à prendre à l'IUT de Saint-Étienne, département GEA).

Le test TOEIC pourra être organisé dans les locaux de l'Université, le Département LEA étant habilité à l'administrer. À la différence du TOEFL, uniquement orienté vers les études aux États-Unis, le TOEIC est un test général d'anglais du commerce et de l'industrie (voir auprès de l'IAE). Le Service Universitaire de Formation

Continue (SUFC : 21, rue Papin | ☎ 04 77 43 79 44 / 04 77 43 79 46) est centre d'examen pour les examens de Cambridge de type *First Certificate, Proficiency*, etc., et peut également y préparer.

🌐 <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/formation-continue/langues-et-cultures.html>

On peut aussi se renseigner auprès du British Council :

29, rue Maurice Flandin 69 003 LYON | ☎ 04 72 15 15 50

🌐 <https://www.britishcouncil.fr/examen>

EXAMEN D'ALLEMAND COMMERCIAL DE LA CHAMBRE OFFICIELLE FRANCO-ALLEMANDE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

La Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie organise chaque année au printemps un examen d'allemand commercial. Inscription : généralement entre le 1^{er} janvier et le 31 mars de chaque année. Renseignements et inscriptions. Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie :

18, rue Balard 75015 PARIS | ☎ 01 40 58 35 35 | ✉ info@francoallemand.com

🌐 <http://www.francoallemand.com>

On peut aussi s'adresser au Goethe-Institut :

16, rue François Dauphin 69002 LYON | ☎ 04 78 42 88 27

🌐 <https://www.goethe.de/ins/fr/fr/sta/lyo.html>

Il est conseillé de suivre les cours de civilisation et de traduction économique et commerciale dispensés dans le cadre de la licence et de la maîtrise LEA.

EXAMEN D'ESPAGNOL COMMERCIAL DE LA CHAMBRE OFFICIELLE DE COMMERCE D'ESPAGNE

Pour toute information, s'adresser à la CCOCE :

22, rue Saint-Augustin 75002 PARIS | ☎ 01 42 61 33 10

🌐 <http://www.cocef.com>

DIPLÔMES DE LANGUE ET PRATIQUE COMMERCIALE ITALIENNES

L'enseignement d'italien dispensé en LEA à l'Université de Saint-Étienne permet de se présenter au Diplôme de langue et pratique commerciale italiennes de la Chambre de Commerce Italienne :

16, rue de la République 69002 LYON | ☎ 04 78 42 84 17

🌐 <http://www.ccielyon.com/fr/>

Les demandes d'inscription à l'examen doivent être envoyées avant le mois d'avril à l'adresse ci-dessus. Les lauréat-es bénéficient de stages de perfectionnement rémunérés en Italie pendant les mois d'été.

EXAMEN DE LA FRANCO BRITISH CHAMBER OF COMMERCE AND INDUSTRY

Les renseignements relatifs à cet examen sont à demander à la FBCCI Centre des Examens :

☎ 01 43 08 16 19 | ✉ infos@diplomes-fbcci.org

🌐 <http://www.diplomes-fbcci.org>

DIPLÔMES DE PORTUGAIS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LUSO-FRANCAISE (CCILF)

Inscriptions : entre le 1^{er} octobre et le 30 mars de chaque année. Renseignements et inscriptions auprès du Centre d'examen de la CCILF à Lyon :

☎ 04 78 93 38 88 | ✉ courrier@ilcp.net

🌐 <http://www.ccilf.pt>

RELATIONS DE L'ÉTUDIANT·E AVEC L'EXTÉRIEUR

La ville de Saint-Étienne offre aux étudiant-es certains lieux d'animation culturelle :

- **la Comédie de Saint-Étienne** propose des spectacles tout au long de l'année. De multiples compagnies locales de qualité présentent leur production à Saint-Étienne et dans ses environs.
- **un cinéma** présente régulièrement des films en vo étrangère dans ses deux établissements : **LE MÉLIÈS Jean Jaurès** (situé place Jean Jaurès) ; et **LE MÉLIÈS Saint-François** (situé 8, rue de la Valse).

* Quelques adresses utiles pour les étudiant-es d'anglais

- Club Forez-Écosse (voir Internet).
- Franco-British Chamber of Commerce : 10, rue de la Bourse 75002 PARIS | ☎ 01 53 30 81 30
- British Council, Le Forum : 29, rue M. Flandin, 69003 LYON | ☎ 04 72 15 15 50

* Quelques adresses utiles pour les étudiant-es d'allemand

- Goethe-Institut : 16, rue François Dauphin 69002 LYON | ☎ 04.78.42.88.27 / Manifestations culturelles : conférences, cinéma, théâtre, musique... / bibliothèque / discothèque / salle de lecture, etc.
- Deutscher akademischer Austauschdienst (D.A.A.D.) : 24, rue Marbeau 75116 PARIS | ☎ 01 44 17 02 30
Bourses d'études en Allemagne : 📧 <http://www.paris.daad.de>
- Vente par correspondance d'ouvrages en langue allemande : Dokumente-Verlag - Postfach 1340 - D - 77603 - Offenburg (Allemagne) / Express-Buch - Basler Landstr. 68 - D - 79111 - Freiburg (Allemagne).
- **Association France-Autriche** : *Espace Boris Vian* – 3, rue Jean-Claude Tissot, 42000 SAINT-ÉTIENNE | ☎ 04 77 41 07 26. Chaque année, l'association organise un concours dont les deux premiers prix ex-aequo sont un séjour de deux semaines tous frais payés dans une école internationale de langues à Salzburg.
- **Club franco-allemand** : c/o Jean Zawadski – 25, rue André Delorme, 42100 SAINT-ÉTIENNE, pour celles et ceux qui voudraient pratiquer l'allemand dans une ambiance conviviale, le Club organise un *Stammtisch* un lundi soir sur deux. Pour toute information complémentaire, s'adresser à Mme Renate Epale :
✉ renate.epale@wanadoo.fr
- **Carte franco-allemande de l'étudiant·e** : grâce à la carte franco-allemande des œuvres universitaires, tout étudiant·e français·e qui se rend pour de courts séjours (vacances, week-ends) dans les villes universitaires allemandes peut bénéficier des restaurants, cafétérias, résidences universitaires au même titre que les étudiant-es allemand-es. Cette carte est délivrée aux étudiant-es français-es par le CROUS de leur ville universitaire d'origine, mais non en Allemagne. Durée de validité : un an à compter du 1er janvier de l'année en cours. Contact : CROUS de Strasbourg – 1, quai du Maire Dietrich 67084 STRASBOURG cedex | ☎ 03 88 21 28 00.

* Quelques adresses utiles pour les étudiant-es d'italien

Trois associations organisent une animation centrée sur les relations franco-italiennes à Saint-Étienne et dans la Loire :

- L'Association des Professeurs d'Italien de la Loire (ALPI).
- Le Cercle Franco-Italien (Pdt : Monsieur Poughon) : 2, rue J. Desgeorges, organise chaque année de remarquables expositions d'art italien ou forézien et collabore étroitement avec Loire-Italie.
- L'AFI (Amicale Franco-Italienne) présidée par Monsieur Incorvaia propose diverses activités (bals, sorties, repas) et possède une bibliothèque italienne intéressante (300 volumes) : 2, place du Peuple SAINT-ÉTIENNE.



* Quelques adresses utiles pour les étudiant-es d'espagnol

De nombreuses associations existent à Saint-Étienne, avec des activités diverses consacrées à l'Espagne et à l'Amérique latine. Un simple clic sur le net vous permettra d'entrer en relation avec certaines d'entre elles.

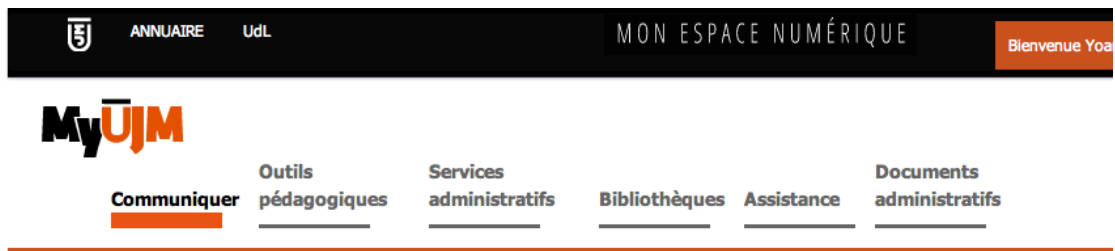
*** Quelques adresses utiles pour les étudiant·es de portugais**


De nombreuses associations existent à Saint-Étienne, avec des activités diverses consacrées au Portugal et au monde lusophone. Un simple clic sur le net vous permettra d'entrer en relation avec certaines d'entre elles.

*** Autres adresses utiles**

- **Presse étrangère** : Maison de la Presse – 56, rue Gambetta (Place Badouillère / Anatole France).
- **Librairies à Saint-Étienne** : De Paris – 6, rue Michel Rondet / FNAC : Galerie Dorian, rue Brossard / Forum : rue Michel Rondet.
- **Librairies hors de Saint-Étienne** :
 - Decitre, Place Bellecour (Lyon)
 - Librairie Leggere Per :  <http://www.leggereper.it>
 - Info-Buch : 23, rue des Blancs-Manteaux 75004 PARIS |  01 48 04 04 47

LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT·E·S



 www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant-e-s, vos ami-e-s mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché-e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique Claroline Connect), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.




Pour les nouveaux étudiants : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :

- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,

Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant-e-s, quelle que soit leur faculté de rattachement.




Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI  (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour travailler en groupe, vous pouvez réserver des salles de TP autonomes auprès des personnels de libre-accès, sur les sites mentionnés précédemment (attention, aucune réservation n'est faite à l'avance, vous devez en faire la demande sur le moment et une salle ne vous sera attribuée qu'en fonction des disponibilités).

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :


 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>

 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :
 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Horaires d'ouverture au public : 9h-16h30 (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP Avenir

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

